

**Jean-Paul LECOQ**  
*Député de Seine-Maritime*  
12, rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**Monsieur Jean-Michel Blanquer**

*Ministre de l'Éducation nationale*

Hôtel de Rochechouart

110 rue de Grenelle

75007 PARIS

Le Havre, le 1<sup>er</sup> avril 2020.

*Objet : Difficultés de l'école à la maison*

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer, en urgence, votre attention sur les difficultés résultantes du dispositif « école à la maison » et les inquiétudes qu'il suscite après quinze jours de confinement pour lutter contre la propagation du COVID-19.

L'ensemble des acteurs, y compris fédérations de parents d'élèves a conscience de la situation inédite et exceptionnelle imposée par cette crise sanitaire. Et il a salué l'investissement de toute la communauté éducative qui se mobilise chaque jour pour permettre à chaque élève d'accéder aux apprentissages à distance.

Pour autant, je suis saisi quotidiennement par des appels de détresse émanant de familles de ma circonscription qui ne peuvent pas assurer l'accès et le suivi de ces cours, devoirs et quelquefois évaluations dispensés de manière dématérialisée.

Je constate que ce dispositif est source d'inégalités, en raison de la fracture numérique qui éloigne ou empêche un nombre d'important de parents de disposer d'un accès ou d'une maîtrise des outils numériques. Certains quartiers d'habitation étant dépourvus d'accès à Internet hors recours à la 4G par exemple.

De plus, en fonction de la composition du foyer, de l'activité professionnelle maintenue ou non, de l'existence d'un ou de plusieurs postes informatiques, ou encore des contraintes du télétravail, cet accès aux apprentissages est fort différent.

Et je passe ici sur les difficultés constatées en matière d'approvisionnement de cartouche d'ancre, de dépannage informatique ou de perturbations régulières sur les réseaux de connexion fortement sollicités.

Si ce dispositif pouvait se comprendre pour quelques jours, sa durée devient problématique et appelle selon moi de nouvelles dispositions à prendre d'urgence pour assurer une égalité d'accès à ces apprentissages à distance.

Comme il me semble important de pouvoir rassurer les parents se trouvant dans l'impossibilité de permettre l'accès ou l'accompagnement de leur enfant à cette école à distance.

Enfin, une communication claire sur le devenir des examens de fin d'année scolaire me paraît plus que nécessaire.

Dans ces attentes,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

*Vu Jean-Paul LECOQ,*

*Député en confinement*